

INFORMATION RÉSEAU DE CHALEUR DE LA VILLE DE MAYENNE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

La ville de Mayenne a confié, via une délégation de service public, à MAYENNE Biomasse, la création, la conduite et l'extension de son réseau de chaleur, approvisionné majoritairement à partir de bois énergie.

A compter du mois d'avril, MAYENNE Biomasse démarre les travaux de création du réseau de chaleur et de raccordement avec la pose des canalisations sous voirie sur les tronçons de rues concernées par le passage du réseau.

> Les tronçons concernés au mois d'Octobre sont : Place Gambetta

Conscient de la gêne que ce chantier pourrait occasionner, MAYENNE Biomasse mettra tout en œuvre afin de réduire le plus possible son impact sur la vie du quartier, avec notamment la mise en place d'un plan spécifique de circulation pendant la durée des travaux.

Si ces dates devaient être quelque peu modifiées, le planning serait réactualisé sur le site internet dédié <https://www.rezomee.fr/mayenne-biomasse>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos meilleures salutations.

CONTACTS TRAVAUX

Site internet MAYENNE Biomasse :
<https://www.rezomee.fr/mayenne-biomasse>



Site internet Ville de Mayenne :
<https://www.ville-mayenne.fr/>
Tel : 02 43 30 21 32
Aux heures d'ouverture de la mairie de Mayenne
Mail : travaux@mairie-mayenne.net



PLAN
DE CIRCULATION
AU VERSO



ACCÈS RIVERAINS
MAINTENU



STATIONNEMENT
INTERDIT





Place Gambetta

14 Octobre – 31 Octobre

Les travaux du réseau de chaleur vont traverser le rond-point Gambetta. Les accès depuis les rues du Cardinal Suhard et Pierre Curie, ainsi que vers la rue Guyard de la Fosse seront fermés.

Rue du Cardinal Suhard :

- La rue sera barrée depuis la rue Jean Jacques Garnier, l'accès sera autorisé aux riverains.
 - Le stationnement sera interdit dans la rue.
 - La rue passera en circulation à double sens.

Rue Pierre Curie :

- La rue sera barrée dans le sens descendant depuis la rue Jules Ferry, y compris pour les riverains.
 - Le sens montant et le stationnement seront maintenus.
 - L'accès à cette rue se fera depuis la place des Halles.

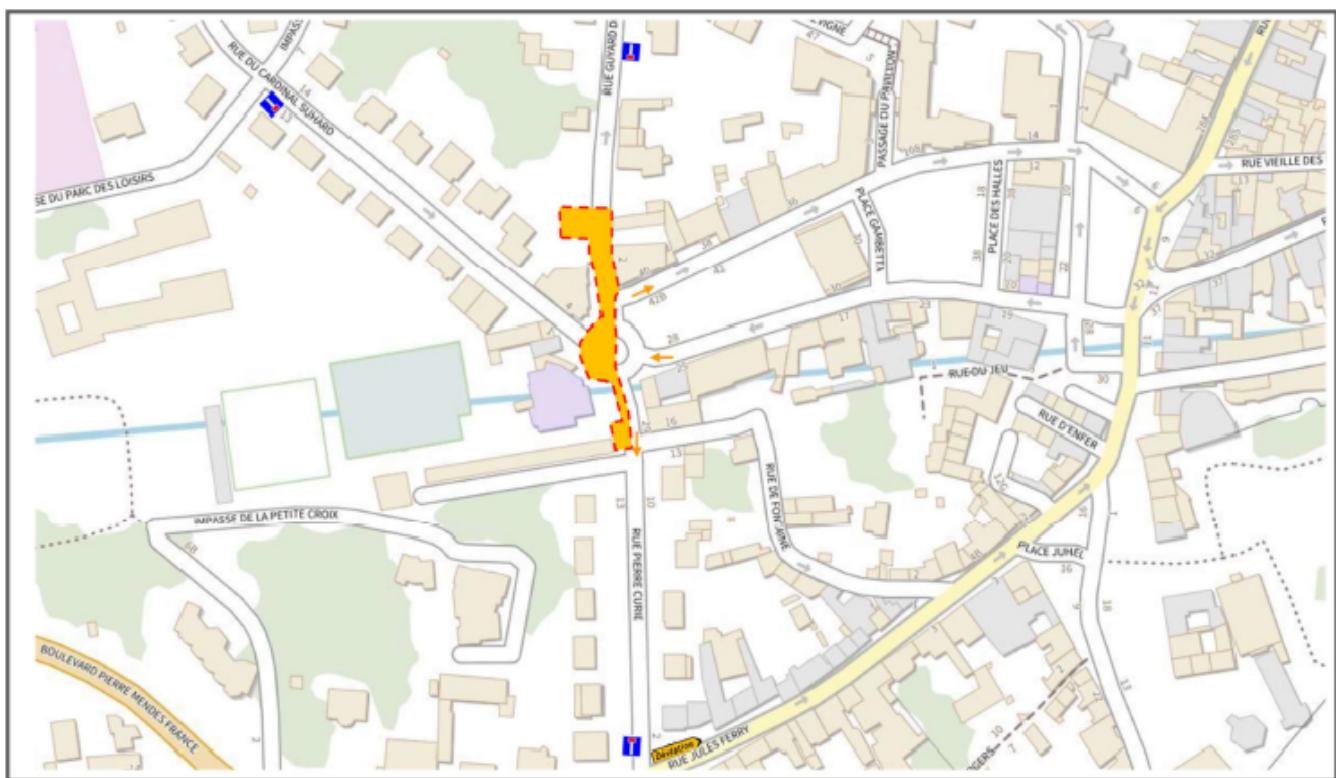
Rue Guyard de la Fosse :

- L'accès sera autorisé aux riverains dans le sens descendant depuis les rue du Louvre et Anne de Sévigné.
 - Le stationnement sera interdit dans la rue.
 - La rue passera en circulation à double sens.

Place des Halles :

- L'accès sera possible depuis la place Clémenceau.
 - La circulation est maintenue vers la Place Clémenceau et vers la Rue Pierre Curie.
 - Lors des marchés du lundi et du samedi, l'accès depuis la Place Clémenceau sera exceptionnellement ouvert.

PLAN EMPREINT - ARRETE-Place GAMBETTA



Le réseau de chaleur MAYENNE Biomasse, filiale d'ENGIE Solutions, s'inscrit dans la transition énergétique engagée par la ville de Mayenne.

Le réseau dessert le Centre Hospitalier de Nord Mayenne et sera déployé sur 7,5 km à l'est et à l'ouest de la rivière la Mayenne.

 **9 km** DE RÉSEAU

 **90 %** DU CHAUFFAGE
PRODUIT À PARTIR DE BOIS ÉNERGIE

 **40** BÂTIMENTS
PUBLICS ET COLLECTIFS

 **OBJECTIF**
45 MAISONS INDIVIDUELLES

9 500 T
par an de plaquettes
forestières et bocagères

Approvisionnement
dans un rayon de
100 km

LA BIOMASSE

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LOCALE



25 %
en provenance
des haies bocagères
du territoire

4 000
tonnes de co₂
évitées par an

